



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Dulud-Laffitte le 8 janvier 2022.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Nouveau calendrier de ramassage du tri sélectif depuis le 1^{er} janvier 2022

Les tonnages de la collecte sélective ayant considérablement augmentés et afin de proposer un service de collecte au plus proche des nouveaux besoins des Neulléens, la municipalité a étudié en 2020 la possibilité de mettre en place un second passage pour la collecte des emballages. Cette évolution a été actée dans le cadre du nouveau contrat passé avec le prestataire de collecte.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les secteurs et jours de collecte du tri sélectif ont donc évolué sur la ville.

Votre quartier est dorénavant divisé en 2 secteurs pour la collecte des emballages (poubelles avec couvercle bleu/jaune) et du verre. Pour prendre connaissance de votre secteur et de ses jours de collecte, consultez le nouveau guide du tri sur le site de la Ville : <https://www.neullysurseine.fr/ou-jeter-mes-dechets>

Par ailleurs, désormais tous les emballages seront triés : papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal et tous les emballages en plastique (flacons, films, barquettes, yaourts, bouteilles...).

• Carrefour Gravier / Dulud / Pierret

La dangerosité du carrefour Gravier / Dulud / Pierret, du fait notamment de vitesses excessives, a été évoquée. Dans le cadre du plan Ville Apaisée, des études sont programmées en 2023 et la réalisation d'un plateau traversant en 2024. Dans l'attente, j'ai néanmoins demandé à la Police Municipale d'être vigilante sur ce secteur et de procéder à des contrôles.

• Stationnement – Formule invité

Alors que la question du stationnement autour du bois était abordée, j'ai tenu à rappeler l'existence d'une formule invité pour les Neulléens détenteurs d'un macaron résident et domiciliés en zone orange (mais également en zone rouge). Cette formule permet en effet de faire bénéficier vos invités de 10 forfaits « journée » gratuits par an, le week-end.

Pour en savoir plus, et commander un ticket invité, rendez-vous sur <https://www.neullysurseine.fr/stationnement-regles-2>

• **Point sur les travaux des Allées de Neuilly**

La reconquête urbaine, paysagère et humaine de l'avenue se poursuit avec les travaux de la phase 2.

Dans votre quartier, celle-ci a débuté en novembre par les travaux du carrefour Raoul Nordling.

En raison de divers aléas de chantier, découlant notamment de la complexité de la zone en interaction avec un ouvrage RATP et la voirie nationale, les travaux subissent un retard de quelques semaines sur ce secteur.

Les travaux ont également débuté sur la section Nordling-Porte Maillot et continueront leur déroulement jusqu'à la rue Déroulède durant l'année 2022.

• **Création d'une traversée piétonne en surface entre les rues des Huissiers et Graviers**

Le passage souterrain piétons entre les rues Graviers et des Huissiers a été condamné en fin d'année dernière afin de permettre la réalisation des travaux des Allées de Neuilly côté nord de l'avenue, sur la section Huissiers-Rigaud.

Ce passage souterrain permettait certes une traversée de l'avenue mais les pannes quasi permanentes des ascenseurs rendaient cette traversée peu accessible.

C'est pourquoi, dans le cadre des travaux de requalification des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, il a été décidé de créer une traversée piétonne en surface à hauteur de la rue des Graviers et de la rue des Huissiers. Comme les futures autres traversées piétonnes de l'avenue, celle-ci sera élargie (largeur de 12 mètres) et linéaire, sans baïonnette grâce à la création d'un îlot central, ce qui permettra des traversées plus sécurisées et confortables.

Sa mise en service n'a pu intervenir qu'une fois l'audit de sécurité de la Dirif (Direction des routes d'Ile de France, gestionnaire de l'avenue centrale) réalisé.

• **Le nouveau 167 (avenue Charles de Gaulle)**

Les travaux de démolition de la 1ère tranche, côté avenue Charles de Gaulle, ont débuté à l'automne dernier et devraient se poursuivre jusqu'à l'été.

Parallèlement la passation du marché de construction est en cours.

Une partie du Centre technique municipal sera prochainement transférée sur l'île de la Jatte jusqu'à la fin des travaux.

Comme j'avais déjà pu l'indiquer lors de la visite de quartier de l'an dernier, un comité de suivi, composé de riverains, sera mis en place et se réunira chaque trimestre, dès lors que l'entreprise de construction aura été notifiée.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Horaires passages collecte des déchets, encombrants, motos sur trottoirs, stationnement vélos, décomptes passages piétons, sécurité, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 8 janvier.

À SAVOIR

• NeullyVote

En octobre 2021, la ville a lancé « NeullyVote », une solution de vote électronique anonyme et sécurisée, au service de décisions locales.

NeullyVote permet ainsi aux Neulléens de s'exprimer en ligne en toute confiance sur des sujets concernant la vie quotidienne. Les premières élections de ce projet concernent le champ culturel. Elles permettent ainsi aux habitants de choisir chaque mois, parmi une sélection proposée, des livres acquis par la Médiathèque, ou les films à l'affiche du cinéma « Le Village ».

A terme, NeullyVote sera appliqué plus largement à d'autres projets municipaux, comme le vote des dates de travaux de rénovation de quartiers ou les horaires d'ouverture des équipements publics.

N'hésitez pas à vous inscrire pour les prochains votes : <https://www.neullysurseine.fr/neullyvote-consultations-numeriques>

• Conférences sur la sécurité des immeubles

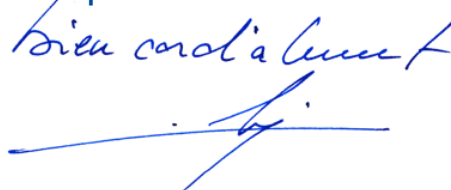
Lionel Thion, chargé de mission à la mairie et ancien cadre de la Police Nationale, peut venir prodiguer dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs. Il est également en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : thion.lionel@sfr.fr / 06 29 78 69 62

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neulléens résidant dans le quartier Dulud-Laffitte.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN

Vice-président du Département des Hauts-de-Seine

Bien cordialement


Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neullysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neully-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



COLLECTE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Gratuite et en porte à porte

Ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager.

Ce service est déployé en partenariat avec la Ville de Neuilly-sur-Seine. Retrouvez toutes les informations sur :

www.neuillysurseine.fr/actualites/je-donne-mon-electromenager
et prenez rendez-vous sur : jedonnemonelectromenager.fr



CARTE PASS'SPORT NUMÉRIQUE

Le sport en toute liberté

Inscrivez-vous sur la plateforme Pass'Sport et profitez des équipements sportifs de la Ville en accès libre.

Stade Monclar : practice de golf, piste d'athlétisme, plateau polyvalent (basket-ball)

Île du Pont de Neuilly : terrains de pétanque (boulodrome), skatepark (roller, skateboard, BMX, trottinette).

Vous pouvez également réserver à loisirs l'un des courts de tennis municipaux ou un mur d'escalade. Pour en savoir plus ou s'inscrire en ligne : www.neuillysurseine.fr/le-passsport



APPLICATION NEUILLY VOIX PUBLIQUE

Signalez les anomalies de voirie aux services de la Ville

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo. Les services municipaux interviendront dans les meilleurs délais afin de solutionner le problème rencontré.

Les cartes des déménagements, travaux en cours, stationnements, et les numéros utiles sont également disponibles sur l'application.

Téléchargeable gratuitement sur Iphone ou Android.



neuillysurseine.fr



[@Villedeneuilly](https://twitter.com/Villedeneuilly)



[Ville de Neuilly](https://www.facebook.com/VilledeNeuilly)



[Villedeneuilly](https://www.instagram.com/Villedeneuilly)

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes